



Première Réunion parlementaire mondiale sur la réalisation des ODD

Transformer les défis liés à la pandémie de COVID-19 en opportunités qui permettront aux parlements de réaliser les ODD

28 au 30 septembre 2021

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et la Chambre des représentants de l'Indonésie

DOCUMENT FINAL

Nous, parlementaires de plus de 55 pays et 4 organisations parlementaires internationales et régionales, avons tenu la première Réunion parlementaire mondiale sur la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), intitulée *Transformer les défis liés à la pandémie de COVID-19 en opportunités qui permettront aux parlements de réaliser les ODD*, en ligne.

La Réunion mondiale a été l'occasion d'examiner les moyens dont nous disposons pour faire progresser la mise en œuvre des ODD par une action et une coopération novatrices, d'échanger des idées, de discuter des défis et des opportunités qui se présentent pour renforcer les mesures et, surtout, de renouveler notre engagement à déployer tous les efforts pour atteindre les Objectifs. Nous nous sommes félicités de la mobilisation de tous les participants, qui ont mis en commun leurs expériences, leurs enseignements et leurs points de vue si précieux et bénéficié d'importantes contributions de la part de parlementaires, d'experts de l'Organisation des Nations Unies (ONU), de l'Union interparlementaire (UIP), d'universités, de groupes internationaux de défense d'intérêts, de banques de développement et d'institutions supérieures de vérification des comptes.

Neuf ans seulement nous séparent de la date butoir pour la réalisation des ODD, en 2030. Il est donc devenu crucial de renforcer notre engagement, notre action et notre coopération pour parvenir à des solutions pérennes. Depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), les parlements se sont engagés de multiples façons à mettre en œuvre les ODD, notamment par l'intermédiaire de l'UIP. Toutefois, en raison de la pandémie de COVID-19, les progrès ont été freinés et souvent perdus. Les gouvernements sont les principaux acteurs chargés de la réalisation des ODD, mais dans la pratique, celle-ci ne sera possible que si toutes les parties prenantes sont activement mobilisées. Des mesures concrètes solides sont indispensables pour pouvoir tenir la promesse que nous avons prise collectivement de bâtir un avenir durable.

Les engagements pris à la 132^e Assemblée de l'UIP dans le cadre de la Déclaration de Hanoï (*Les Objectifs de développement durable : passer des mots à l'action*) sont toujours en vigueur et doivent le rester. Les parlements doivent être au cœur du changement radical nécessaire pour réaliser les ODD et également au cœur de la riposte nationale et mondiale à la COVID-19 – les deux finalités étant étroitement liées. Pour y parvenir, il est impératif de prendre en compte la nécessité de protéger et de promouvoir le bien-être des populations et de la planète.

Nous constatons avec satisfaction que les parlements ont poursuivi leurs travaux sur la voie de la réalisation des ODD malgré les nombreuses difficultés engendrées par la pandémie de COVID-19. Ces actions contribueront sans nul doute à la mise en œuvre des ODD aux niveaux national, régional et mondial, mais nous devons faire plus pour protéger les générations futures.

Nos débats ont porté sur plusieurs points clés qui sont déterminants pour la mise en œuvre des ODD : la pandémie de COVID-19, les changements climatiques, les inégalités, la couverture sanitaire universelle et la préparation aux urgences sanitaires, la transformation économique et le financement des ODD.

Nous avons approfondi de manière proactive ces questions et avons défini les stratégies, mesures et recommandations suivantes, en vue de faire progresser l'action parlementaire en faveur des ODD.

Les parlements devraient témoigner de leur attachement à un développement durable et inclusif en créant de nouvelles possibilités d'institutionnaliser les ODD en tant que cadre indivisible dans tous leurs domaines de travail. Les ODD ne pourront être atteints qu'avec un appui au niveau institutionnel et forts de la mobilisation de tous les parlementaires. Tous les partis politiques devraient soutenir l'intégration du cadre des ODD dans tous les domaines de leur travail.

Les parlements devraient adopter des lois qui prennent en compte les besoins et les spécificités de tous les groupes de la société, en particulier les groupes marginalisés et vulnérables. Les femmes, les populations autochtones, les migrants et les minorités constituent quelques-uns des principaux groupes qui doivent être tout particulièrement pris en considération, notamment lors de l'évaluation de l'impact des politiques et de la législation. Les disparités et les formes de discrimination croisées pourraient entraver les résultats du développement équitable et affecter la rapidité du rétablissement post-COVID-19.

Ils devraient veiller à ce que la législation appuie la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable et des ODD. Chaque parlement devrait définir une méthode pour mettre la législation en conformité avec les ODD et pour s'assurer que les liens qui existent entre ces derniers sont dûment pris en considération. En effet, la réalisation de chaque Objectif dépend des progrès accomplis sur la voie de la réalisation de tous les autres. Par exemple, il faut que les politiques de lutte contre la pauvreté s'attaquent à tous les aspects du problème – les inégalités, le manque d'éducation, la mauvaise santé, etc. – et pas uniquement à l'aspect économique.

Chaque parlement devrait trouver des moyens efficaces de demander au gouvernement de rendre compte de l'atteinte des Objectifs auxquels il a adhéré. Ce faisant, les parlements devraient définir des cadres pour le suivi périodique de l'action gouvernementale. Nous, parlementaires, devrions veiller au bon déroulement du processus par lequel les programmes relatifs aux ODD sont exécutés au niveau local en vue de garantir que les spécificités des contextes sont prises en compte et que les citoyens sont effectivement associés à ce processus. Les mécanismes de contrôle, tels que les questions parlementaires, les auditions devant des comités, les enquêtes et les rapports, sont autant d'outils efficaces pour évaluer les répercussions concrètes des politiques gouvernementales et pour attirer l'attention du public et des médias sur les ODD, et autant de moyens d'encourager la responsabilisation à tous les niveaux. Les parlements devraient améliorer leur dialogue avec les gouvernements sous-nationaux et locaux. Les ODD devraient être mis en œuvre en commençant par la base.

Les partenariats sont essentiels pour les ODD. La coopération interne et externe, y compris entre les parlements, doit être renforcée et sa qualité améliorée. En outre, les parlements devraient se mobiliser et plaider en faveur d'une coopération et de partenariats sectoriels, nationaux, régionaux et internationaux solides. Les parlementaires devraient collaborer au-delà des clivages idéologiques pour susciter la volonté politique de mettre en œuvre les ODD dans leurs pays, en encourageant la communication inclusive et la coordination. Il convient de mettre l'accent sur l'échange de données d'expérience et de bonnes pratiques par l'intermédiaire de l'UIP et d'autres instances, ainsi que sur l'établissement d'un dialogue politique inclusif associant le gouvernement, la société civile, des instituts de recherche et le secteur privé.

Nous insistons sur l'importance de la couverture sanitaire universelle en tant que cadre pour orienter la préparation et la réponse aux urgences sanitaires sur la base des principes d'équité, de protection contre les risques financiers et de qualité des services de santé. Il convient d'établir des mandats juridiques concernant la couverture sanitaire universelle et la protection du droit à la santé. Des efforts spécifiques doivent être déployés pour identifier et cibler les populations vulnérables et marginalisées, dont l'accès aux soins de santé est entravé par des obstacles juridiques, sociaux ou financiers. Nous sommes conscients qu'investir dans la couverture sanitaire universelle peut contribuer à combattre la pauvreté et les inégalités. Les parlements jouent un rôle important pour faire en sorte que des moyens suffisants soient alloués au

secteur de la santé en dépit de restrictions budgétaires exacerbées par la pandémie de COVID-19. La distribution juste et équitable des vaccins contre la COVID-19 devrait être une priorité et constitue le seul moyen de vaincre la pandémie. La coopération et la solidarité mondiales sont cruciales pour assurer un meilleur accès à la vaccination pour les pays à faible revenu et les populations les plus pauvres de ces pays.

Les données disponibles indiquent que les catastrophes d'origine météorologique ou climatique sont en augmentation. Pour faire face à leurs conséquences croissantes sur les plans social, environnemental et économique, il faudra opérer un profond changement dans la façon de gérer les risques pour atteindre les ODD. C'est aujourd'hui qu'il faut agir pour le climat. Plusieurs spécialistes affirment que des baisses immédiates, rapides et massives des émissions de gaz à effet de serre pourraient ralentir et réduire le réchauffement climatique et les effets des changements climatiques. Les parlements sont les meilleurs arbitres s'agissant des objectifs nationaux en matière de climat, en raison de leur rôle constitutionnel consistant à demander des comptes au gouvernement. Nous, les parlementaires, pouvons contribuer à traduire en mesures nationales les engagements internationaux pris dans le cadre de l'Accord de Paris, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En outre, nous pouvons exercer notre fonction de budgétisation de manière à promouvoir une reprise verte.

Par ailleurs, les parlementaires peuvent jouer un rôle clé en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de gestion des risques. Ils ont en effet les moyens de faire pression sur leur gouvernement pour qu'il fasse évoluer la stratégie consistant à déployer des interventions d'urgence dans les situations de catastrophe puis des efforts de relèvement vers une stratégie de réduction des risques, qui intègre les caractéristiques locales et réponde aux besoins des citoyens les plus pauvres et les plus vulnérables, principalement les femmes et les filles.

La corrélation entre appauvrissement de la biodiversité, dégradation de l'environnement et émergences de nouvelles zoonoses, comme les coronavirus, est bien connue et documentée. Pour être efficaces et durables, les plans de relance économique post-COVID-19 doivent refléter de manière cohérente les trois dimensions du développement durable, en plaçant les personnes les plus vulnérables, à savoir les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les communautés marginalisées, au centre des initiatives de relèvement. En promulguant des lois et en contrôlant les politiques et les stratégies de relance, les parlementaires jouent un rôle fondamental pour "reconstruire en mieux", qui consiste à garantir que les efforts déployés en faveur de la reprise économique répondent aux ODD et suivent les principes de l'économie verte, comme le développement à faible émission de carbone, l'efficacité des ressources et l'inclusion sociale. Le fait que les plans nationaux de relance économique post-COVID-19 nécessitent l'approbation des organes législatifs offre aux parlementaires un moyen de promouvoir l'économie verte et d'harmoniser les politiques économiques et environnementales.

Les lois et les politiques économiques qui seront mises en place à l'issue de la pandémie définiront la solidité, la durabilité et la compétitivité des systèmes économiques nationaux pour les prochaines décennies. Les parlements peuvent laisser leur empreinte dans l'histoire et contribuer à la transformation et au développement des systèmes économiques nationaux. Il leur faut, à cette fin, privilégier les infrastructures vertes, les solutions fondées sur la nature et les énergies propres, favoriser l'économie circulaire et la création d'emplois verts, tirer parti des possibilités offertes par les technologies numériques, et faire avancer l'état de droit.

Les pays sont en train de revoir leurs priorités et leurs budgets nationaux pour faire face à la pandémie de COVID-19. Si les fonds qui étaient consacrés à des objectifs de développement sur le long terme sont redirigés vers des mesures de relèvement plus immédiates, la réalisation des ODD pourra s'en trouver ralentie. Le rôle des parlementaires est fondamental, en ce qu'ils s'assurent que les fonds et les ressources sont investis de façon à contribuer au développement durable et que les budgets font l'objet de contrôles en lien avec les cibles des ODD.

Les parlementaires devraient plaider en faveur d'une intégration cohérente des ODD dans les budgets nationaux. Au vu des ressources limitées et des priorités conflictuelles, les parlements doivent veiller à ce

que des fonds suffisants soient consacrés aux ODD et que les politiques et plans nationaux prennent en compte les personnes les plus vulnérables. Les parlements peuvent recueillir l'adhésion de l'opinion publique pour inscrire le développement durable au rang des premières priorités nationales en s'appuyant sur les indicateurs des ODD pour alimenter les débats sur le budget.

Afin d'encourager l'esprit d'initiative en matière d'ODD, nous porterons le présent document final à l'attention de nos collègues parlementaires par toutes les voies possibles, et nous veillerons à en discuter avec eux. Nous nous engageons également à le diffuser auprès d'autres parties prenantes concernées.

Nous demandons à l'UIP de porter nos conclusions et recommandations à l'attention de la communauté parlementaire internationale lors de la prochaine Assemblée de l'UIP, qui se tiendra à Madrid en novembre 2021. Nous exhortons également l'UIP à poursuivre ses efforts visant à faire progresser l'action parlementaire en faveur des ODD et à travailler main dans la main avec l'ONU et d'autres partenaires pertinents en vue de leur mise en œuvre fructueuse.